

**MAIRIE DE SAINT JEAN DE NAY      CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 11 février 2024**

Le Conseil municipal s'est réuni le Dimanche 11 février 2024 à 10h à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Le Maire le 7 février 2024 conformément à l'article L2121.10 du code général des collectivités territoriales.

**Étaient présents :**

Nathalie OLLIER , Daniel LANGLADE, Yves MASSERAND, Patrick PIGEON,  
Stéphane CHABRIER , Franck MOUILHADE .

Absent : Jean Marc NAUTON .

Secrétaire de séance: Patrick PIGEON

1. Présentation d'une nouvelle candidature pour la reprise d'activité du café restaurant fermé depuis le 1 septembre 2023. Monsieur PAPA expose son projet au conseil municipal . Un bail sera signé prochainement pour un début d'activité au 1 avril 2024. Approuvé à l'unanimité.
2. Discussion pour la mise en place éventuelle d'un tarif social pour le repas à 1 € de la cantine de l'école. Refusé à l'unanimité.
3. Projet de mise en place d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal avec la commune de Vazeilles-Limandre . Le conseil municipal laissera libre choix aux parents de décider.
4. Régularisation foncière de la parcelle F715 par la cession du département pour l'aménagement de la RD 25 au carrefour des 5 routes vers Le Poux.
5. Le conseil municipal approuve la restitution de la compétence « Coordination des animations entre les bibliothèques » aux communes membres de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.
6. Autorisation de mandatement des factures d'investissements en cours avant le vote du Budget Primitif 2024.
7. Questions diverses : les cérémonies seront célébrées Le 17 mars 2024 (cérémonie du 19 mars) et le 5 mai ( cérémonie du 8 mai) à 10h30 précédée d'un temps de prière à l'église à 10 h.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame Le Maire lève la séance à 12H15 .

**Le Maire**

**Dominique THOLLET**